

CONFÉRENCE DU 10 JUIN 2009

PROTÉGER SON ENTREPRISE EN PÉRIODE DE CRISE

Il peut arriver que les moyens de redressement mis en place pour soutenir une entreprise ne suffisent pas. Dans la **première partie** de cette conférence, vous en apprendrez davantage sur les outils qui existent pour protéger une entreprise lorsque des procédures sont engagées par des fournisseurs impayés ou que la Banque menace de rappeler ses prêts. Voici un survol des éléments abordés :

- Les outils de redressement opérationnel et l'allègement du bilan
- La proposition concordataire
- La Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies
- Les avantages et inconvénients de ces deux régimes de protection
- Le contexte le plus opportun pour avoir recours à l'un ou l'autre de ces régimes

Dans la **deuxième partie** de cette conférence, les présentateurs débiteront par une brève présentation d'Investissement Québec. Ils feront ensuite un survol des principales caractéristiques et modalités des programmes offerts par cet organisme aux entreprises en difficulté, incluant le nouveau programme Renfort.